

Bulletin de

l'Union Départementale CGT Savoie

Directeur de Publication : Mme Martine LEBLOND

Commission Paritaire n° 10 10 S 07969

Imprimé par nos soins

Prix : 1 €

Bimensuel

Bulletin n° 900 du

7 Avril 2011

Le 28 avril, tous dans l'action

Unitairement, les syndicats appellent à une forte journée de mobilisation pour la reconnaissance de la pénibilité dans le public comme dans le privé.

Cette action se situe dans le cadre d'une journée internationale de l'OIT pour la reconnaissance des accidentés du travail et des maladies professionnelles, et pour agir sur la reconnaissance des métiers pénibles par des départs anticipés en retraite.

La CGT continue de porter l'exigence d'une vraie réparation des conséquences des conditions de travail réduisant l'espérance de vie.

Un dispositif de reconnaissance de la pénibilité doit permettre aux salariés (es) concernés (es) de bénéficier d'une retraite d'une durée équivalente aux autres salariés (es) en pleine santé : le gouverne-

ment reste campé sur une approche médicale de la pénibilité.

Dans toutes les luttes, le contenu et l'organisation du travail occupent une **place centrale** (conditions de travail, 35 h, pénibilité, autonomie, égalité H/F, reconquête de la protection sociale...) autant de sujets revendicatifs liés au sens et au contenu de l'organisation du travail.

C'est ce qu'avait fortement exprimé le mouvement sur les retraites en 2010, avec les questions d'inégalités et d'injustices et l'exigence d'une autre répartition des richesses.



Le 28 avril, dans chaque entreprise du privé ou du public, prenons des initiatives : AG de syndiqués, réunion du personnel, demande (unitaire) de CHS CT extraordinaire, diffusion du 4 pages confédéral

ou du tract d'entreprise... Participons aux initiatives décidées en territoires...

Pénibilité au travail : mettons fin à une maltraitance patronale qui sacrifie notre santé et nos vies !

Patrick LE GALL

La vie des syndicats et de l'UD



ED ALBERTVILLE

AG des Territiaux

La bataille contre le travail du dimanche dans les grandes surfaces se poursuit, appuyée notamment par les rassemblements militants les dimanches matin sur le parking.

Bataille médiatisée, dont les enjeux, sur le fond, sont très grands. Des enjeux de société, du « bien vivre ensemble » entre autres.

Les 6 salariées d'E.D. assignées en justice, défendues par **Maître Darves**, attendent le jugement du Tribunal le **14** avril.

17 mars : ELECTIONS des représentants des **Assistants Maternels et Familiaux** à la commission consultative paritaire départementale :

3 656 inscrits.

Pour la première fois, la CGT proposait une candidature : avec 169 voix, elle gagne (sans mener une véritable campagne électorale) le seul siège détenu par une organisation syndicale ; les deux autres sièges étant attribués au syndicat « professionnel ». Un tract CGT va maintenant les appeler à la syndicalisation.

Elle s'est tenue le 22 Mars avec plus de **70** participants. Débat général sur la bataille à mener contre le F.N., débat sur

- le service public,
- son rôle,
- son financement,
- la souffrance au travail,
- la réforme des collectivités territoriales et son impact sur l'emploi ;
- les missions.

Il a été décidé de former les militants sur le sujet, de tenir des heures d'infos avec les agents, de construire des actions avec les citoyens, d'interpeller les politiques et de s'investir dans le collectif départemental CGT des services publics.

L'A.G. a également porté sur la préparation de leur **Congrès Fédéral** qui se tiendra à Ajaccio du **23 au 26 mai 2011** ; examen et débat sur les résolutions proposées par le document d'orientation.

La résolution N°4 du 49^{ème} Congrès a permis de débattre du périmètre actuel de syndicalisation du syndicat, ainsi que sur la qualité de vie syndicale.

Il a été convenu de **mettre en place un groupe de travail** pour « examiner s'il convient son périmètre territorial et professionnel ». **Décision** sera prise en A.G. extraordinaire dans le **2^{ème} semestre**.

CONGRES DES BANQUES ET ASSURANCES

Les **24 et 25 Mars**, une vingtaine de militants CGT des banques et assurances ont tenu leur Congrès dans les locaux de l'U.D.

L'examen de leurs statuts du syndicat a permis de nombreux débats, que ce soit sur les fondements et les valeurs du syndicalisme, sur le montant de la cotisation, sur le périmètre du syndicat, etc...

Un syndicat qui progresse constamment en syndicalisation et qui s'est fixé de nouveaux objectifs. Il a été décidé de **créer une section de retraités** et de porter plus d'**efforts** sur la **formation syndicale**.

Un nouveau bureau du syndicat a été élu et **Hervé Hirsch** reconduit comme **secrétaire général**.

Une victoire pour les saisonniers

Les organisations syndicales ont terminé la négociation de la convention d'assurance chômage avec le patronat le 25 mars.

Après plusieurs séances, un projet d'accord national interprofessionnel, relatif à l'indemnisation du chômage applicable au 1er Juin 2011, jusqu'au 31 décembre 2013 est soumis à signature des organisations syndicales.

Ce projet reconduit dans leurs grandes lignes les dispositions du précédent accord à **l'exception de la suppression de l'application du coefficient réducteur pour les travailleurs saisonniers**.

Les retraités CGT manifestent

Journée nationale d'action le

17 Mars, à l'appel des retraités CGT pour leur pouvoir d'achat.

Ils étaient une centaine au rassemblement Place des Eléphants, suivie d'une courte manifestation jusqu'au pied de la Préfecture où une délégation a été reçue.

Cette avancée sociale est due au travail de sensibilisation et aux actions effectuées par la CGT et de nombreux partenaires, dont l'association du Forum Social des Saisonniers.

Des actions menées dans les stations tout au long de l'hiver et 5 saisonniers qui avaient saisis la HALDE estimant subir une inégalité de traitement vis-à-vis d'autres catégories de travailleurs salariés.

En effet, les cotisations sociales versées par les saisonniers sont identiques pour un accès aux « droits » réduits. Chaque saisonnier chômeur actuellement est indemnisé mais le montant de l'allocation est minoré.

NAO BOLLHOFF OTALU

A la suite de 3 réunions NAO, la **CGT** a organisé une assemblée générale le lundi **28 mars**.

Lors de celle-ci, les salariés ont voté à la majorité un débrayage de 3 H pour le mardi 29, reconductible le mercredi 30 et un éventuel blocage du site pour la journée du jeudi 31 mars pendant la réunion du conseil d'administration.

Après plusieurs réunions pendant les débrayages du mardi et du mercredi, la direction et la CGT ont conclu l'accord suivant :

-Augmentation Générale :

- non cadre : 1,5% en avril avec talon de 30€ et 0,5% en juillet avec un talon de 15€

- cadre : 1,125% en avril avec talon de 30€ et 0.375 en juillet avec un talon de 15€
- -si l'inflation dépasse 2%, on se revoit en janvier 2012 pour faire un éventuel réajustement suivant le budget.

- Augmentation Individuelle :

1% pour les non cadres et 1,7% pour les cadres en mai

-Prévoyance :

Amélioration du pourcentage de 50% à **80% brut** sur l'indemnisation pendant une période d'arrêt maladie **jusqu'à maximum 36 mois**

-Egalité F/H :

La direction attend une modification du texte de loi en avril et nous fournira un calendrier ayant pour objectif la signature d'un accord en juillet 2011.

-Droit et devoir syndical :

Un calendrier sera proposé pour finaliser un accord avant les prochaines élections du personnel du mois de novembre 2011.

- Supplément d'intéressement :

200 € en moyenne répartis en 50% forfaitaire et 50% par rapport au salaire brut

-Abondement Plan d'Epargne Entreprise: 200€ maxi.

**La majorité des salariés ont
voté pour cet accord**

■ Pour une prise en charge solidaire de la perte d'autonomie Conférence débat

Organisée par le syndicat CGT du CHS de la Savoie

Mardi 12 Avril à 14 h 30

Au CHS de la Savoie salle de l'Auditorium à Bassens

➔ *Animée par*

Thierry Braillon, *conseiller CGT à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie,*

Sylviane Floret, *membre de la Conférence Régionale Santé Autonomie.*

Comité Général de l'Union Locale de Chambéry

Plus de 80 militant(e)s représentant **36** bases syndicales, actifs ou retraités, du bassin chambérien, se sont retrouvés au Parc des Expositions le **31 mars** pour leur premier **Comité Général** de l'UL.

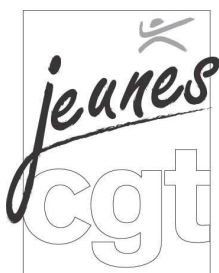
La matinée a vu les débats porter sur des sujets fortement d'actualité, comme la bataille à mener contre le Front National, la nécessité d'ouvrir un grand débat public (et dans la CGT) sur le nucléaire, sur les services publics, sur la stratégie de la CGT (l'unité, rapport de forces, conceptions de l'action ...), sur les élections professionnelles actuelles et à venir (avec l'enjeu de la représentativité syndicale) etc ...

L'après-midi a été organisée en **3 ateliers** :

- *Qu'attendez-vous de l'UL*
- *Le fonctionnement de l'UL*
- *L'UL dans la société*

Après restitution des ateliers, un nouveau bureau a été élu, s'enrichissant de **4 nouveaux camarades** et l'élection d'un nouveau secrétaire général : **Claude Colombet** (services vétérinaires du syndicat SYAC).

En conséquence, le dernier temps fort de ce comité général était le départ de Max Cuaz à la retraite après 25 ans de « bons et loyaux services ». Départ, pas tout à fait, puisqu'il s'investira pleinement dans la défense juridique au niveau de l'UL.



Réunion du
Collectif
« Jeunes
CGT »

Jeudi 14 Avril

18 h à l'UL de Montmélian

→ *A chaque responsable de syndicat à inciter leurs jeunes adhérents à participer !*

Urgence Solidarité JAPON

→ Tremblement de terre, tsunami, accident nucléaire majeur : le peuple Japonais a besoin d'une solidarité à la hauteur des besoins immédiats. Adressez vos dons par chèque à l'ordre de :

« L'Avenir Social-solidarité
Japon »

263 rue de Paris Case 419
93514 MONTREUIL CEDEX

Compte Rendu de la Rencontre avec Hervé GAYMARD

Président Conseil général 11 mars 2011

Présents :

Conseil Général : Hervé Gaymard, Président du Conseil Général

Rozenn Hars, membre de la commission Action Sociale.

Délégation CGT :

Henri Maréchal, syndicat CGT Retraités du Verre Textile

Evelyne Moreaux, membre CE/UD membre CODERPA, collectif personnes âgées

Atef Jedda, syndicat CGT Territoriaux Chambéry/CCAS Ville de Chambéry, collectif Personnes Agées, collectif Fédération Services Publics

Martine Leblond, secrétaire générale UD CGT Savoie

Cette rencontre est à notre demande, sur un courrier envoyé le 19/11/10, avec une relance le 27/01/11, pour débattre sur le Schéma départemental Personnes Agées de 2011-2016.

Cette rencontre a été préparé avec le collectif Personnes Agées départemental avec comme fil convergent, les conditions de travail/l'aspect professionnalisation, les rémunérations.

La délégation est intervenue sur les thèmes suivants :

Introduction + aspect Prévention : *Martine Leblond*

Le maintien à domicile : *Evelyne Moreaux*

Les missions, les politiques des centres communaux d'action sociale/EPHAD: *Atef Jedda*

Les besoins, les attentes des retraités : *Henri Maréchal*

Après avoir entendu nos interpellations, le Président Hervé Gaymard s'est excusé à deux reprises du manque et du non-respect du dialogue social dans l'élaboration de ce nouveau schéma, malgré une tentative de sa Vice présidente Mme Roxen Hars, qui a essayé de le justifier en invoquant le cadre du dialogue social dans le cadre des CODERPA(comité départe-

mental des retraités et personnes âgées) à savoir seul 1 représentant syndical toutes organisations syndicales confondues a été invité aux différentes réunions de travail.

A propos de nos revendications, les réponses ont été les suivantes :

Sur les questions de la prévention du « bien vieillir » M Hervé Gaymard et Mme Roxen Hars soulignent que le schéma 2011/2016 a pris en compte ses orientations.

Confirmation d'un besoin de contrôle du Conseil Général sur le Schéma départemental car le Conseil Général exerce un financement impliqué à savoir 10 % environ du budget global.

Confirmation que les lits en EPHAD proposés dans le Schéma précédent seront finalisés, soit **559 lits** qui seront effectifs jusqu'en 2013 mais il reste bien en **besoin 424 lits**.

A propos du débat général sur ce dossier

Hervé Gaymard nous a donné son avis politique qu'il a défendu à l'Assemblée Nationale, il souhaite que l'Allocation Perte Autonomie soit renationalisée.

Au niveau de l'actualité liée au dossier « Dépendance » de l'Etat, il ne souhaite pas la privatisation.

Pour la question du patrimoine, oui à certains niveaux.

Avant de clore la réunion, il a confirmé dans le cadre du dialogue social, **qu'il mettra en place deux réunions annuelles avec les directeurs des structures et les organisations syndicales.**

Nous prenons acte de sa décision, en lui rappelant toutefois, que nous voulions aussi du débat, du dialogue social, au sein des établissements, des associations avec les directions et le personnel.

La direction de l'U.D., le collectif Personnes Agées ont décidé de faire un courrier compte rendu de cette rencontre à Hervé Gaymard pour acter ses paroles afin qu'ils tiennent ses décisions, ses engagements.

Pour l'UD CGT SAVOIE—Martine LEBLOND

Des éléments pour le débat

Augmenter les salaires pour sortir de la crise

Crise qui est avant tout le résultat d'une rémunération du capital disproportionnée par rapport à celle du travail toujours plus faible.

Depuis les années 80, la part des salaires dans la distribution des richesses produites par les salariés n'a cessé de baisser passant de 74% à 64% aujourd'hui. Le manque à gagner pour les salariés représente à peu près 200 milliards d'euros par an, soit environ **350 euros nets par mois pour chacun d'entre nous !**

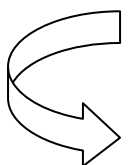
Quelques chiffres (France)

- 25.6 millions de salariés
- 2.6 millions de chômeurs (selon l'INSEE)
- 3.4 millions de personnes souhaitent travailler
- 258 000 euros : c'est le salaire moyen d'un patron du CAC 40
- 1072 euros : c'est le montant net du SMIC en 2011
- 1196 euros : c'est le montant brut moyen d'une pension de retraite
- 3.5 millions de ménages pauvres en France
- 21.6 % : c'est l'écart des salaires entre les hommes et les femmes dans le secteur privé et semi public.
- 30 milliards d'euros : c'est le montant d'exonération de cotisations sociales par an dont bénéficient les entreprises, et mal compensées par le budget de l'Etat. Les entreprises ont déjà obtenues, en 15 ans, une baisse de 78% à 65% de la part des recettes de la protection sociale financée par des cotisations.

Logement : un droit pour tous !

Plus de 10 millions de personnes sont touchées de près ou de loin par la crise du logement. Une personne sur six est touchée par le mal-logement.

La contribution directe de l'Etat au financement du logement social s'effondre entre 2010 et 2011 passant de 630 à 160 millions d'euros !



Quelques chiffres :

- 3.6 millions de personnes non ou très mal logées
- 5.1 millions de personnes en situation de réelle fragilité à court ou moyen terme.
- 1.2 million de ménages en attente de logement social en 2010, hors demande de mutations.
- 3.4 millions de ménages en situation de précarité énergétique.
- Augmentation des loyers entre 2001 et 2010
 - + 95% en France
 - + 5% en Allemagne
- 58% de propriétaires en France.

Emploi

→ Selon pôle emploi, le nombre des emplois intérimaires a progressé de 20.3% sur un an. Ceux-ci représentent 98% du total des emplois créés, soit 118 000 sur les 120 000 créés en 2010. Ce boom de l'intérim a concerné l'industrie, qui perd cependant 60 700 emplois permanents.

Un tiers des emplois intérimaires a été occupé par des jeunes de moins de 25 ans !

→ **Heures supplémentaires : comme un parfum de scandale !**

Au 4ème trimestre, 181 millions d'heures supplémentaires ont été effectuées ! C'est l'équivalent de plus de 110 000 chômeurs qui auraient pu travailler tout ce trimestre.

749 millions d'euros : voilà ce que la Sécu a perdu comme recette directe en un trimestre avec les exonérations de cotisations pour heures supplémentaires !

En Savoie, selon les données de l'URSSAF au 3ème trimestre 2010, « le nombre d'HS des entreprises mensualisées savoyardes (plus de 9 salariés) ayant donné à exonération, s'établit à 1 655 000 !

Au 3ème trimestre 2010, 7250 entreprises de la Savoie ont utilisé le dispositif TEPA pour un montant de 6 846 000 euros !

Autres données en Savoie (selon la DIRRECTE) :

→ Demandeurs d'emplois (janvier 2011) : catégorie A : **15 980**

→ A + B + C : **22 955**

→ Jeune (moins de 25 ans) : catégorie A : **2482** jeunes sont demandeurs d'emploi. Catégories A, B, C : **3377** jeunes.

→ Seniors : **4174** demandeurs d'emploi de catégories A, B, C (**+ 17.3% en 1 an**)

→ Chômeurs, longue durée (1 an et plus) en catégories A, B, C : **5853 (+ 22.5% en 1 an)**

→ **Ruptures conventionnelles :**

- Demandes déposées au cours de 2010 : 2531 homologations reçues, 2036 autorisées.

- Rappel pour l'année 2009 : 2145 homologations reçues, 1649 acceptées.

→ - Cumul janvier + février 2011 : **368 demandes !**